

HIVER 2015

N°63

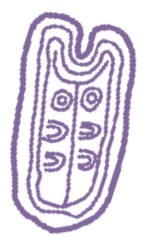


LOCMARIAQUER

BULLETIN d'Informations Municipales



WWW.LOCMARIAQUER.FR



MAIRIE DE LOCMARIAQUER

02 97 57 32 32

PERMANENCES DES ELUS (SUR RDV) :

Michel JEANNOT

- Maire de Locmariaquer
- 1^{er} Vice-Président du Syndicat Départemental de l'Eau du Morbihan
- Membre du bureau du Parc Naturel Régional
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Délégué de la commission littoral du Morbihan auprès de l'association des Maires de France
- Représentant des communes de + de 1500 habitants au conseil d'administration de l'association des Maires du Morbihan

Permanences :

Mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h

Jean COUDRAY

- 1^{er} Adjoint au Maire
- CCAS - Personnel communal - Urbanisme
Permanences : Lundi de 14h à 17h

Lucienne DREANO

- 2^{ème} Adjoint au Maire
- Sport - Jeunesse - Tourisme - Camping - Gestion des salles
- Conseiller communautaire Auray-Quiberon-Terre Atlantique
- Permanences : Jeudi de 14h à 17h

Jacques MADEC

- 3^{ème} Adjoint au Maire
- Embellissement - Culture - Communication - Information
Permanences :
Mercredi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h

Anne-Marie JEGO

- 4^{ème} Adjoint au Maire
- Personnel CCAS - Associations - Mouillages Hors Port
Permanences : Samedi de 9h à 12h

Loïc MARION

- 5^{ème} Adjoint au Maire
- Travaux - Voirie - Port
Permanences : Lundi de 9h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
(permanence État Civil uniquement)
Y compris le lundi du 1/04 au 30/09 :
8h30 à 12h

Directeur de la publication : Michel JEANNOT, Maire
Editeur : Commune de Locmariaquer - 02 97 57 32 32
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr
Tirage : 1800 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé - Encre végétale



Conception : CRÉAPRINT-COMMUNICATION - Frédéric SUEUR
06 07 08 67 10 - www.creaprint-communication.com

Crédits photos : Catherine LEPAGE, Claude DOUCHEMENT,
Hervé KERSUZAN, Pascal LE JEAN, Alain MARENNE, les associations,
l'école, le Centre des Monuments Nationaux, Fabienne LHEUREUX,
Anne-Marie JEGO

→ SOMMAIRE

Informations Municipales	Page 4 à 8
Locmariaquérois à l'honneur	Page 9 à 10
Syndicat SIVU	Page 11
Médiathèque	Pages 12 et 13
Communication information	Page 14 à 18
Informations Sociales	Page 19
Enfance & Jeunesse	Pages 20 et 21
Le Breton	Pages 22 et 23
Le Port	Page 24
Expression libre	Page 25
L'Echo de l'école	Pages 26 et 27
Les Associations	Page 28 à 42
Office de Tourisme	Page 43
Centre des monuments nationaux	Pages 44 et 45
Le calendrier des manifestations 2015	Pages 46 et 47

Médecins Locmariaquer

02 97 57 44 44
02 97 57 31 15

Pharmacie Locmariaquer

02 97 57 32 91

Infirmières Locmariaquer

02 97 57 30 69

Kinésithérapeute

02 97 57 39 63

Taxi Le Bayon P.

02 97 57 31 17

Taxi Mousset

02 97 57 31 31

S.N.C.F. Auray

02 97 42 50 50

Office religieux

Dimanche : 10h30

Marché

Les mardis et samedis
matins

La Poste

02 97 57 30 00

Ecole Publique

02 97 57 31 11

→ MOT DU MAIRE

Demain sera, ce qui a été bâti hier, et ce qu'aujourd'hui nous construisons

L'état d'une commune, sa situation, sa population, son environnement ne sont pas le fruit du hasard, ce sont les choix d'hommes et de femmes depuis des dizaines d'années, qui font que notre commune est ce qu'elle est.

Un conseil municipal doit se projeter dans l'avenir et prendre des décisions et les incidences ne sont pas toujours immédiates.

Un conseil municipal ne doit pas avoir la tête dans le guidon : Dans ce bulletin, je ne parlerai que d'un sujet : Le Fleurissement et l'Embellissement de notre commune, c'est une démarche que nous avons engagée depuis de nombreuses années et le verdict est tombé le 06 novembre 2015. Le Conseil Régional vient de décerner à notre commune une Première Fleur.

Quand à notre démarche « zéro phyto » elle est engagée depuis 2001 et nous sommes au « zéro phyto » depuis 2008.

Ce même 6 novembre 2015 nous a été décerné le prix spécial de « zéro phyto ».

Je remercie les services techniques et administratifs de notre commune pour leur implication et leur détermination dans cette démarche.

Que l'année 2016 se présente pour vous et votre famille sous les meilleurs auspices.

Que notre planète terre soit belle et que l'être humain y trouve sa place et sa vraie place.

Le Maire - Michel JEANNOT

→ GERIG AR MAER

Àrc'hoazh a vo ar pezh a zo bet savet dec'h hag ar pezh a savomp hiniv

N'eo ket c'hoarvezet stad ar gumun, he lec'hia-dur, he foblañs, hec'h endro dre zegouezh. Dibaboù gwazed ha merc'hed a-c'houde degadoù a vlezadoù a ra d'ar gumun bout evel m'emañ.

Ar c'huzul-kêr a rank rakwelet, kemer divizoù ha ne vez ket gwelet an disoc'hoù doc'htu.

Arabat eo d'ur c'huzul-kêr bout e-kreiz ar bec'h atav : er c'hannadig-mañ e komzin diâr-benn un dra hepken: bleuniiiñ ha klinkiñ ar gumun, un difrae eo hon eus boulc'het a-c'houde un nebeud blezadoù hag ar varnadenn a oa degouezhet d'an 6 a viz Du 2015. Emañ ar C'huzul-rannvro é tihan roiñ ur vleuñvenn gentañ evit ar fito o d'hor c'humun.

Trugarekaat a ran ar servijoù teknikel ha meles-tradurel evit ar perzh o deus kemeret hag evit bout bet mennet da gas an difrae da benn.

Ra vo 2016 evidoc'h hag ho familh ag ar c'hentañ.

Ra vo brav ar blanedenn ha ra gavo mab-den e lec'h hag e lec'h gwirion.

Ar Maer - Michel JEANNOT



→ UNE PREMIÈRE FLEUR POUR LOCMARIAQUER



Suite au passage du jury régional en juillet dernier, une première fleur a été décernée à la commune.

Ce label « villes et villages fleuris » reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large. Il récompense une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente.

La commune, à travers ce label, se donne les moyens d'offrir un environnement favorable à l'attractivité touristique, résidentielle et touristique. Elle doit favoriser

la qualité de vie des habitants et l'accueil des touristes.

Les critères d'attribution tiennent compte de la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers mais pas seulement !

Les critères sont nombreux :

- Motivation pour l'obtention du label.
- Valorisation par le végétal et le fleurissement.
- Actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population

à travers par exemple l'organisation du concours des « maisons fleuries », de la « fête des plantes » ou des « trocs jardin » et « bourse aux plantes »...

- La préservation du patrimoine.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir dans le respect des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Les actions pour favoriser la qualité des espaces publics (propreté, mobilier, voirie...)



→ ZÉRO PHYTO

Depuis le 1^{er} février 2008, de nouveaux arrêtés préfectoraux spécifiques à la Bretagne renforcent les dispositions des arrêtés d'avril 2005 relatifs à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des points d'eau.

Afin de préserver la qualité de l'eau, il est interdit d'utiliser tout pesticide (désherbants, fongicides, insecticides). Ailleurs, il est préférable de réduire voire de supprimer également tout produit phytosanitaire.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tout pesticide (désherbants, fongicides, insecticides)

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités, et entrepreneurs.

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fosses (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25000°.



Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Pour en savoir plus :
www.bretagne.pref.gouv.fr
<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/>

→ RÉSULTATS DU CONCOURS MAISONS FLEURIES



JARDINS PAYSAGERS

- 1- GURY Liliane
- 2- LE DOUSSAL Pascal
- 3- HERON Thérèse
- 4- DELHOTAL Claude
- 5- LE MARHOLLEC Noëlle et Guy

JARDINS DE FLEURS

- 1- LE CROM Florence
- 2- BIGNON Françoise
- 3- JARRY Monique
- 4- LE DELETER Jean-Pierre
- 5- LE BARON Jean-Pierre

FACADES ET SUR COUR

- 1- CAILLOCE Agnès
- 2- MARET Yvette
- 3- PAGNY Christiane

ECO JARDIN

- 1- GARNIER Marie-Claude
- 2- JOUEN Alain Josiane
- 3- GUENEE Marie-Gabrielle et Claude

DECOR FLORAL SUR ESPACE PUBLIC

- 1- Chapelle du Moustoir

JARDIN ATYPIQUE

- 1- FOURNIER Marcel

DÉPÔT DE SAPIN DE NOËL

Durant le mois de janvier vous pourrez déposer votre sapin de Noël sur le parking du stade à proximité de l'écostation.

→ TABLE D'ORIENTATION



En juillet dernier une nouvelle table d'orientation a été inaugurée à la Pointe de Kerpenhir en présence des élus, du concepteur de la table, Jean-Claude GOUALC'H, céramiste de Kerbigot à Guidel et des services techniques qui l'ont posée.

La table précédente était devenue illisible, elle datait de 1987.

La nouvelle table a été réalisée à partir de lave de carrières de VOLVIC qui a déjà subi une cuisson naturelle.



→ ATTENTATS

Un moment de recueillement sur le port

Une cérémonie de recueillement a été organisée sur le port de Locmariaquer sur les coups de midi. Une minute de silence a été observée en mémoire des nombreuses victimes des attentats parisiens du vendredi 13 novembre.

Le glas a retenti tandis qu'une cinquantaine de personnes étaient réunies en

présence des élus, le premier adjoint, Jean COUDRAY, du troisième adjoint et cinquième adjoint, Lucienne DREANO et Anne-Marie JEGO.

A l'initiative de Mme DUBOIS, le recueillement s'est terminé par le lancement de deux torches en direction du Golfe.



→ PLAN LOCAL D'URBANISME DE LOCMARIAQUER

BIENTÔT LA PHASE ADMINISTRATIVE

Une phase de travail bientôt aboutie

1 - Phase de travail

DIAGNOSTIC sept 2014 - janv 2015

PROJET DEVELOPPEMENT janv - mai 2015

REGLEMENT ECRIT ET GRAPHIQUE juin - oct 2015

2 - Phase administrative

ARRET PLU mars 2016

CONSULTATION PPA avril - juin 2016

ENQUETE PUBLIQUE été 2016

APPROBATION janvier 2017

Le calendrier présenté est prévisionnel. Il est susceptible d'être modifié en fonction de l'avancement des études.

La phase d'études pour l'élaboration du PLU est bientôt terminée, le dossier devrait être transmis pour consultation aux différents services des personnes publiques associées en début d'année prochaine.

Pour répondre aux grands enjeux du territoire et traduire de façon réglementaire les orientations inscrites au PADD, la dernière étape de la phase de travail consiste à définir un certain nombre de règles pour gérer l'occupation et l'utilisation du sol, en fonction des secteurs.

Rappel des grands enjeux du territoire et des orientations du PADD

Enjeux identifiés suite au diagnostic territorial :

- Conserver une mixité sociale, générationnelle et une vie à l'année sur la commune
- S'appuyer sur les ressources pour développer les activités économiques
- Conserver le cadre de vie remarquable et authentique du territoire

Orientations du PADD

1. PROMOUVOIR/MAINTENIR UNE VIE A L'ANNEE SUR LA COMMUNE
2. PRESERVER LE CADRE DE VIE REMARQUABLE ET AUTHENTIQUE DE LOCMARIAQUER



Du POS au PLU : de la gestion du sol à la gestion du territoire

POS

- Rapport de présentation
- Règlement écrit
- Plans de zonage
- Annexes

PLU

- PADD
- Rapport de présentation
- OAP
- Règlement écrit
- Plans de zonage
- Annexes

La pièce maîtresse du PLU est le PADD qui définit **le projet de territoire de la commune à 10 ans**.

Toutes les règles en découlent, y compris les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) appliquées sur certains secteurs et qui permettent de **garantir des aménagements cohérents, qualitatifs et quantitatifs**.



27 mars 2017 :
les POS deviennent caducs

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE QUI SE DURCIT



Le Plan Local d'Urbanisme cristallise tous les enjeux auxquels la commune doit faire face. Il doit **mettre en oeuvre les orientations inscrites au PADD tout en respectant le cadre réglementaire et législatif**, qui est de plus en plus prescriptif.

La nécessité de rendre compatible le document d'urbanisme avec les lois et les documents supracommunaux est un exercice difficile mais auquel il n'est pas possible de déroger.

GRANDS PRINCIPES DU CONTEXTE LÉGISLATIF ACTUEL :

Afin de favoriser la préservation des espaces agricoles et naturels et de limiter les émissions de gaz à effet de serre, il est nécessaire de recentrer l'urbanisation des territoires sur les pôles déjà existants et notamment les bourgs.

CE QUE LE PLU DÉTERMINE

Les règles établies dans le PLU permettent de **gérer l'occupation et l'utilisation du sol**. A ce titre, le code de l'urbanisme dispose de **4 grands types de zones** :

- **Les zones U : secteurs urbanisés**
- **Les zones AU : secteurs à urbaniser**
- **Les zones A : secteurs activités primaires**
- **Les zones N : secteurs naturels**

Pour chaque zone, les règles définissent les constructions et installations autorisées, ainsi que les modalités de construction : emprise au sol et hauteurs maximales, gestion des eaux usées et des eaux pluviales, accès et voirie, architecture attendue, etc.

Le PLU définit également un certain nombre d'éléments à préserver : boisements significatifs, haies bocagères, petit patrimoine, bâti ancien, rez-de-chaussée commerciaux ou à créer : aménagement de circulations douces, équipements d'intérêt collectifs, etc...



LA CONCERTATION : PROCHAINE ÉTAPE

Une réunion publique aura lieu au 1^{er} trimestre 2016

Elle sera l'occasion de vous présenter le projet de PLU finalisé et sera un préalable à l'enquête publique devant se dérouler en été 2016.

CROISSANCE DE POPULATION ET PRODUCTION DE LOGEMENTS

Avec une croissance de population estimée à **+ 0.8% par an sur les 10 prochaines années**, le PLU prévoit la réalisation de **320 logements à l'horizon 2027**. Ce parc de logements doit permettre de loger les futurs habitants, qu'ils vivent à l'année sur le territoire mais également pour partie en résidence secondaire.

→ DES BREBIS À LOCMARIAQUER



Depuis plusieurs mois, vous avez pu voir un troupeau de brebis se déplacer sur les terrains du Conservatoire du Littoral. Ces brebis sont des Landes de Bretagne, une race menacée, à faible effectif. Aujourd'hui on dénombre environ 2000 brebis Landes de Bretagne dans le monde.

J'éleve ces brebis depuis plusieurs années dans un but de conservation, mais également avec l'ambition de pouvoir un jour devenir berger.

Le berger, malgré une forte régression de ce métier durant les dernières décennies, occupe un rôle important dans notre société et dans la mise en valeur des paysages. Quel goût aurait le comté du Jura si les vaches ne montaient pas en montagne à la saison ? Que seraient les pistes de ski sans les montées en estive des bergers dans les Alpes ? Le berger est gardien de l'espace et guide son troupeau. Il entretient des espaces fragiles et préserve un patrimoine, ou l'inverse...

Et si le littoral breton, lui aussi comme la montagne, avait ses transhumances, ses produits ? Et si le pâturage des espaces naturels était une solution aux plantes invasives ? Le Mont Saint Michel a ses moutons, pourquoi pas le Golfe du Morbihan ?

J'ai choisi le pastoralisme itinérant car celui-ci me permet de vivre de mon activité tout en produisant une viande d'agneau de qualité. Longtemps délaissé pour son petit gabarit et sa croissance lente, le mouton Landes de Bretagne produit une

viande rouge et un gras fin, reconnus des restaurateurs.

D'autre part, mon activité de berger sur le territoire apporte un outil d'entretien gratuit. Il s'adresse aux collectivités, aux institutions (la commune de Locmariaquer, le Conservatoire du littoral), mais elle peut également être une solution pour l'entretien des terrains de propriétaires privés.

Les chèvres et les brebis sont des débroussaillieuses et des tondeuses vivantes, sympas et comestibles ! En vous souhaitant tous mes voeux pour l'année qui s'annonce, je ne vous conseillerais qu'une chose pour votre santé : Mangez du gigot, sauvez mon boulot !

Fabien GOEUSSE
1 route d'Auray
56740 LOCMARIAQUER
06 13 86 91 43
fabien.goeusse@yahoo.fr

→ CAMPING MUNICIPAL LA FALAISE

Le camping « La Falaise » a bénéficié pour la troisième année consécutive d'une météo ensoleillée avec un vent frais sur l'ensemble de la période.

Les travaux effectués en avant saison ont été nombreux :

- Fin de la troisième tranche d'électricité.
- Accès bitumés menant aux blocs sanitaires (pour la mise en conformité des accès handicapés).

- Pare-ballons sécurisant les emplacements proches des aires de jeux.

Toutes ces améliorations ont été très appréciées ainsi que le fleurissement de l'entrée du camping. La clientèle étrangère a été en nette hausse cette année (allemande, suisse). Le résultat se traduit par une très bonne fréquentation sur toute la saison avec un fort démarrage dû à la marée du siècle suivie de la semaine du Golfe.

Dès le début de l'année 2016 les travaux d'accessibilité aux normes handicapés vont reprendre :

- Conformité de la rampe d'accès au bureau d'accueil.
- Sanitaires PMR du restaurant.
- Rénovation des sanitaires bloc n° 2 avec toujours la mise aux normes d'accès handicapés (toilettes, bacs à vaisselle etc...).

En souhaitant que pour la prochaine saison le beau temps soit au rendez-vous !

L'Adjoint au Maire - Lucienne DREANO

→ ETAT CIVIL Pour 2015 : 4 naissances, 11 mariages, 26 décès

Mariages

03/07/2015 ROUSSEAU Charles / DUMAS Iris
29/08/2015 CHAPEL Yann / CAPON Capucine
26/09/2015 LE BAIL Nicolas / NOGUELLOU Frédérique
24/10/2015 GIOVANNETTI David / SUHARD Florence

Décès

15/06/2015 GUSTIN Paulette veuve BOURGEOIS
17/06/2015 FRICONNEAU Henri
18/06/2015 LE ROUX Suzanne veuve KERSUZAN
20/06/2015 COIFFARD Paul
01/07/2015 LE LABOUSSE Emilienne veuve MARION
27/07/2015 LAPEYRONNIE Fernande veuve RIO
30/07/2015 LEC Aline
07/08/2015 GUILLAM Joseph

11/08/2015 SCHMIDT Franz
21/08/2015 GAZEAU Michel
22/08/2015 LE SANT Claudy
06/09/2015 CANÉVET Gilles
13/09/2015 GROUHEL Lionel
09/10/2015 LAVENANT Marie-Ange veuve HUET
11/10/2015 LAVOQUER Joseph
26/10/2015 FORMAL Anna veuve DANO
29/10/2015 LE BOHEC Suzanne veuve JEANNOT
04/11/2015 HEMON Jeanne veuve LE ROUZIC
04/11/2015 BENVEL Léone veuve ARHUIS
26/11/2015 LE CORFF Anne

DES LOCMARIAQUÉROIS À L'HONNEUR

→ OLIVIER FRICK et Quinté du Phare

Une belle histoire !

Habitant Locmariaquer depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours été passionné par les chevaux. Pour l'anecdote, mon premier cheval était hébergé à Saint Pierre chez André et Suzanne JEANNOT.

D'autres ont suivi et j'ai monté en compétition très rapidement.

Puis j'ai fait un break pendant mes études et pendant les premières années de mon installation professionnelle... Puis je m'y suis remis très vite (le virus !). Je m'adonne à cette passion chaque jour et mon esprit de compétition maintient ma motivation ainsi que la synergie vécue avec mon cheval Quinté du Phare.

Quinté du phare, que je monte actuellement depuis plus de cinq ans, m'a permis de gagner de nombreuses épreuves. QUINTE m'a tout donné !

« CHAMPION DU MORBIHAN, CHAMPION DE BRETAGNE, CHAMPION DE FRANCE ET CHAMPION D'EUROPE AJA »

Je suis licencié au club équestre de Crach où est hébergé mon cheval et je participe régulièrement à des compétitions de saut d'obstacles tant nationales qu'internationales AJA.

L'AJA est une association internationale (Association of Jumping Riding Ambassadors) qui regroupe en tout 300 membres (femmes de plus de 45 ans et hommes de plus de 50 ans) et dont l'activité



• Championnat de France à Cluny 2015



• Finale Barcelone 2015



principale est d'organiser le « Tour Ambassador » qui comprend une dizaine de concours durant l'année, en France et en Europe, sur des terrains renommés tels que Barcelone (Espagne), Lisbonne (Portugal), Fontainebleau, Deauville (France), Arrezzo (Italie)...

Chaque année l'AJA organise une finale individuelle et en équipe et tous les deux ans un championnat d'Europe.

En 2016, le championnat d'Europe aura lieu à Arrezzo début septembre et j'espère pouvoir y participer.

Je remettrai mon titre en jeu et espère pouvoir porter haut et fort les couleurs de la France et de Locmariaquer !

→ INTERVIEW DE MANON TOTI

Championne de France scolaire de Football



Quel est votre parcours scolaire ?

Agée de 14 ans, je suis scolarisée au collège Jules Simon en classe de 3^{ème} en section « football » avec des horaires aménagés.

Je suis arrivée à Vannes en 5^{ème}. Auparavant j'étais scolarisée à Carnac.

Quel est votre parcours sportif ?

J'ai débuté par le basket à Locmariaquer. Mais dans la cour de l'école primaire je jouais déjà au football avec les garçons !

Ensuite j'ai intégré l'école de football de Locmariaquer en U6 masculin puis surclassée en U11.

Désormais j'appartiens au club d'Auray où j'occupe le poste de gardienne en U15.

Et votre palmarès ?

En juin dernier j'ai été sacrée championne de France scolaire UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire de l'enseignement public) par équipe minimes filles au Puy en Velay (Haute-Loire) face à l'équipe de Strasbourg, tenante du titre.

Quelles sont vos motivations ?

Le fait d'obtenir des résultats me motive à poursuivre et le haut niveau me fait rêver !

Et vos objectifs à venir ?

Je passe actuellement des tests de sélection pour entrer dans un pôle espoir pour espérer jouer un jour dans le championnat national !



DES LOCMARIAQUÉROIS À L'HONNEUR

→ DES JOUTEUSES PERFORMANTES



Organisées par le club Kiwanis, le 26 juillet dernier dans le port de Saint Goustan vingt-six équipes du Pays d'AURAY ont participé aux joutes nautiques.

Locmariaquer était représenté par une équipe masculine et une équipe féminine, équipe vainqueur en 2014.

Cette année les filles ont encore brillé en terminant deuxième.

Le but de cette manifestation est de recueillir des fonds au profit des Centres Communaux d'Action Sociale afin d'apporter un peu de bonheur à des enfants victimes de problèmes sociaux, médicaux...



→ FRED MOREAU

Habitant de Locmariaquer, Fred MOREAU allie passion et travail. En effet, ce sportif de haut niveau en voile possède un palmarès conséquent. Il mène en effet une carrière de sportive très riche, sur toutes sortes de supports, du catamaran de sport au monocoque habitable.

J'ai commencé la voile par la planche à voile à Orléans, puis je me suis tourné vers le 49er. C'est comme cela que j'ai intégré le pôle France de l'ENV à Quiberon et que je suis arrivé en Bretagne en 1999.

Professionnellement, je suis titulaire du BEES 2 (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif voile 2ème degré), j'ai travaillé 2 saisons à l'école de voile Océane à St Philibert et 2 autres à l'école de voile de Locmariaquer. Je travaille actuellement chez All Purpose à Carnac où je suis technico-commercial en charge des réparations et du SAV.

EN 49ER DE 2000 À 2003 :

- Champion de France 2000 et 2001
- 5^{ème} à la semaine Olympique à Medemblik et à Kiel
- Avec la Marine Nationale : 2^{ème} aux Jeux Mondiaux Militaires 2003
- Vice-Champion du Monde de Snipe 2004



EN FORMULE 18 :

- Double champion de France 2012 : Coupe Nationale et Classic Tour
- Champion de France des raids 2004 et 2008, vice-champion de France 2009
- Vainqueur de la Catagolfe 2010 et 2014

EN DART 18 :

- Champion du Monde 2009
- Vice-Champion du monde 2010

EN DIAM 24 :

- 3^{ème} au Grand Prix Atlantique à Pornichet 2015
- 2^{ème} au GPEN, Championnat de France monotypes 2015

EN IRC :

- Victoire sur Figaro au Spi Ouest France
- 2^{ème} sur l'Atlantique Télégramme en A35 2014
- 4^{ème} Tour de France à la voile 2004
- Vainqueur Grand Prix du Crouesty, Atlantique Le Télégramme et Obélix en Open 7.50 en 2000

EN MINI J :

- Vainqueur de la Copa 2014

EN 6MJI :

- 6^{ème} au Championnat du Monde 2015

→ LES POMPIERS CÉLÈBRENT LA SAINTE BARBE À LOCMARIAQUER



Samedi soir, 28 novembre, les pompiers du centre de secours de Carnac ont honoré leur sainte patronne.

Compte tenu des événements dramatiques du vendredi 13 novembre à Paris, la présentation du matériel sur la place de la mairie a été annulée. C'est dans la salle du conseil municipal, que le lieutenant LE LABOUSSE, chef du centre de secours et d'incendie, a présenté l'ensemble de ses effectifs aux élus et autorités.

Le maire Michel JEANNOT souligne son plus vif plaisir de participer à la cérémonie de la Sainte Barbe et salue les pompiers pour leur engagement et leur dévouement lors de missions difficiles, qui sont malheureusement d'actualité.

Cette cérémonie est également l'occasion pour le lieutenant LE LABOUSSE et la nouvelle présidente du SIVU Madame Marie-Andrée GOUZERH de rappeler quelques temps forts de l'année écoulée :

Le nombre d'interventions en légère baisse

Sur les 10 premiers mois de l'année les sapeurs pompiers ont reçu 1015 appels dont 835 pour secours à personne ; concernant Locmariaquer : 77 appels dont 67 pour secours à personne.

Ce nombre concerne aussi les secours nautiques, particulièrement en juillet et août.

Il est important de souligner que le secours à personne représente plus de 80% des interventions dans le Morbihan.

Les moyens en personnel restent stables : 58 sapeurs pompiers dont 8 femmes.

Modification des statuts

Le conseil syndical a modifié l'article 6 du statut du syndicat intercommunal du centre de secours de Carnac.

A compter du 1^{er} janvier 2016, les contributions financières seront déterminées en fonction de la population DGF mise à jour annuellement.

La contribution de la commune de Locmariaquer était de 58843,32 euros. Elle devrait diminuer de 1821 euros en 2016.

Les recrutés

- Sergent-chef LE BIHAN Yann
- Sapeurs : BOURGEOIS Herline, COUPRIE Anne-Marie, KOLH Stéphane et LAMOUR Glen

Les promotions

- GASTINE Antoine au grade de Caporal-Chef,
- PFISTER Dominique et LE GOHEBEL Vincent au grade de sergent,
- CRUBLET Dominique et NORCY Michaël au grade d'adjudant.

Les distinctions

L'adjudant LE BARON Sébastien et le Caporal-Chef BERNARD Thierry ont reçu la médaille d'argent du Ministère de l'intérieur pour 20 ans de service.

Félicitation à Lilyswann DERRIEN. Cette jeune fille de 14 ans est actuellement en formation JSP (jeune sapeur pompier).

Cette formation dure 3 ans avant de devenir pompier volontaire.

Les jeunes de Locmariaquer qui souhaitent découvrir cette formation peuvent me contacter.

Cette Sainte barbe est pour moi, le moment de remercier tous les sapeurs pompiers du centre de secours de Carnac qui savent assurer en tout temps et en tout lieu notre sécurité. J'ai une pensée particulière à ceux d'entre eux qui seront de service pour les fêtes de fin d'année, ainsi que leur famille.

Bonne et heureuse année 2016.

Loïc GUELO
Vice-président du SIVU





**La médiathèque
accueille
le public :**

DE SEPTEMBRE À JUIN

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 10h - 12h / 15h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 10h - 12h

CONTACT : 02 97 57 32 64

→ MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG



MÉDIATHÈQUE



• **Grand merci à toutes les bénévoles qui rangent, couvrent, sélectionnent les livres et vous accueillent pour que la médiathèque fonctionne au mieux.**



• **Lecture, dessins, pop-up, partages et discussions... pendant les « NAP » à la médiathèque.**

La salle JB Corlobé en 2016...

En mai, la médiathèque participera à la fête de la Bretagne avec une exposition sur les phares, en juin, le Kyte-surf sera mis en vedette et en juillet, nous prendrons le train pour le Far West en bouquinant des auteurs « Nature »...

Vous avez dit acquisitions ?

Littéraire, la rentrée...

Cet été, la médiathèque a reçu de nombreux lecteurs et les livres empruntés sont revenus prendre leur place dans les rayonnages.

Septembre - Octobre... Et voici déjà la rentrée littéraire ! ... Plus de 500 romans à paraître ou déjà édités.

Il a fallu faire des choix selon les critiques littéraires (revues spécialisées, radios, TV) et les discussions avec les professionnels du livre et

ne pas décevoir les lecteurs qui nous parlent de leur préférence pour tel auteur ou des livres qu'ils ont appréciés.

La sélection des nouveaux romans est ainsi faite... et souvent certains retenus obtiennent un prix en automne (Goncourt, Renaudot, Femina, Goncourt des lycéens...).

Mais avant tout, ce qui nous importe c'est de partager le bonheur de lire avec tous les lecteurs.

Et les documentaires alors...

Oui, en effet, sur les étagères, autant en rayon adulte que jeunesse, on peut trouver aussi des livres documentaires sélectionnés afin de compléter, un peu plus chaque année, l'offre des connaissances, en suivant assez souvent les demandes des usagers de tous âges.

Et justement, nous n'oublions pas d'acquérir (c'est le terme pour acheter, en bibliothèque) des albums illustrés, des romans pour les jeunes lecteurs et des BD pour tous.

Rappelons aussi que pour enrichir le fonds (c'est l'ensemble des documents présents et ça s'écrit toujours avec un s) de la médiathèque, nous empruntons aussi ~1200 documents de toutes sortes à la Médiathèque Départementale du Morbihan (MDM pour les intimes) et dont nous renouvelons ~1/3 tous les 6 mois.



• **Pendant les deux mois d'été, la médiathèque a accueilli en stage professionnel, Maryam Ali Ahmed, directrice adjointe de la bibliothèque universitaire de Djibouti.**

Le 5^{ème} prix de la Poésie Jeunesse...

Lancé depuis le 20 octobre, le thème de cette année s'appuie sur l'exposition « Les belles fileuses » qui s'est tenue pendant tout l'automne dans la salle JB Corlobé.

Et ce thème est :

8 pattes et de jolis yeux Suspendus à un fil soyeux...

Ce prix est ouvert à tous les jeunes de moins de 18 ans, habitant ou scolarisés dans la Communauté Auray Quiberon Terre Atlantique et il se clôturera le 1^{er} avril 2016.





→ MON REGARD SUR LOCMARIAQUER

PREMIERS PARTAGES D'ÉMOTIONS...

Quel est mon lieu préféré à Locmariaquer ?

Difficile de choisir, tant le pays me plaît ! Cependant, un endroit, lié au travail, a pour moi un attrait particulier : Il s'agit du trait de côte de l'anse du Brennég, à marée basse.

Après plusieurs heures de travail sur les parcs à huitres, il fallait, la remorque chargée de poches, quitter la grève. Au volant du tracteur, roulant à très faible allure, j'avais tout le loisir de regarder la côte. Rien d'extraordinaire : Une broussaille moutonneuse de tamaris, épaisse à gauche, plus déliée sur la droite, dont les couleurs changent au gré des saisons et deux grands cyprès, l'un dressé et

l'autre pleureur, eux toujours du même vert presque noir.

Les minutes de ce court, mais lent, voyage constituaient un moment de repos forcé, de vacuité, presque, parfois, d'hébétude.

Rien à faire que de guider de tracteur dans les traces laissées à l'aller.

Rien à faire que de contempler ce petit bout de côte, avec un sentiment mélangé de fatigue et de satisfaction.

Toujours le même, mais toujours changeant, discrètement sauvage, la plupart du temps oublié des humains, jamais, quelles que soient les conditions, jamais je n'ai quitté la grève sans détailler ce paysage.

Même quand je devais surveiller un chargement trop haut ou hâtivement agencé

dont l'équilibre était menacé par les cahots, je trouvais toujours le temps de contempler les changements des couleurs, le contraste entre le ciel, la ligne de végétation, et le sable de la plage pentue.

C'était comme le bon point récompensant le bon boulot, le petit moment paisible grignoté dans la journée de travail.

Une sorte de vieux complice de marée, toujours là au retour et pour lequel on éprouve une affection particulière.

Très souvent, j'ai songé à le photographe (mon dada), mais en plus de vingt ans je ne l'ai jamais fait, n'amenant pas, à regret, d'appareil photo à la marée.

C'est maintenant chose faite, mais pas au retour de la marée.

Claude



Je les ai tout de suite remarqués. On ne peut pas les rater. Les arbres. Des colosses à l'entrée du bourg, sur la gauche, vers Kérivaud. Je viens à Locmariaquer depuis plus de trente ans. Chaque année, au temps des vacances, c'était la respiration, l'odeur, le regard qui porte loin. Même Coco, le chat, savait qu'on arrivait : il commençait à vouloir absolument sortir de la voiture un peu avant Crac'h. Et toujours ce chemin qui descend vers la rivière. Le retrouver. Bien-être. Aujourd'hui,

après une vie citadine, je vis à Locmariaquer. Je m'y sens parfaitement bien, chez moi (« chez nous, à Loc »). La retraite étant un truc merveilleux qui, entre autres choses, vous permet de disposer largement de votre temps, je me suis rapprochée de plusieurs associations. J'aime les rencontres et ce village m'en a offertes de très belles. Il possède une réelle dynamique. À nous de la mettre en valeur. Et puis... j'habite à côté des colosses.

Nicole



...Vous, aussi, vous avez quelque chose à raconter...

...sur l'endroit de Locmariaquer qui vous touche le plus.

Qui sommes-nous ?

Désireux de mettre en lumière les émotions éveillées par mille et un lieux de Locmariaquer, un petit groupe de locmariaquérois se propose de rassembler, à la médiathèque, vos « regards » pour une future exposition.

Comment nous contacter ?

Via la médiathèque : mardi, mercredi, samedi de 10 à 12h / mercredi de 15h à 18h / vendredi de 16h à 19h

mediaoueg@locmariaquer.fr

Tél. : 02 97 57 32 64

→ LIRE À LA PLAGE



Dans le cadre de la manifestation culturelle « Lire en short » organisée par le ministère de la Culture et de la Communication, la commune de Locmariaquer a organisé en partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire » deux journées « Lire à la plage » pour les enfants de 4 à 14 ans, à la plage du Rolay en juillet.

Cet évènement a pour vocation de promouvoir le livre et transmettre le plaisir de la lecture à la jeunesse. « Des lectures d'albums pour les enfants de 4 à 8 ans sont interprétées par les bénévoles de l'association Lire et faire lire d'Auray. Ils y mettent tout leur cœur pour captiver l'attention des enfants », explique Jacques Madec, adjoint au maire et instigateur du projet de cette lecture en extérieur, initialement baptisée Lire à la plage.

Ces deux journées ont connu un franc succès !

→ CODE DE LA ROUTE NOUVELLES RÉGLEMENTATION

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos, issues du Plan d'actions pour les mobilités actives. Ce décret :

- Généralise les doubles sens cyclables aux aires piétonnes et à l'ensemble des voies où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h **sauf décision contraire de l'autorité de police ce qui est le cas à Locmariaquer (arrêté n°115/2010 du 16 juillet 2010 modifié par l'arrêté n°220-76 du 15 septembre 2015).**
- Permet aux cyclistes de s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée sur les voies où la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins.
- Autorise le chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante.
- Aggrave les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes.

- Interdit l'arrêt ou le stationnement à 5 mètres en amont du passage piéton (en dehors des places aménagées) pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée.

Parmi les dispositions, la création d'un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements « très gênants ».

Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Dans une voie de bus.
- Sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds.
- Sur les passages piétons.
- Sur les voies vertes et pistes cyclables.
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers.

- Au droit des bouches d'incendie.
- Et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ».

Depuis le 30 juin 2015 aussi, il est interdit d'utiliser un **kit mains libres** pour téléphoner dans sa voiture. Seuls les systèmes intégrés sans fil ni oreillette seront tolérés. De même pour les deux-roues, mais les kits Intercom Bluetooth ne seront pas interdits.

Pour les deux-roues toujours, **l'obligation du port du gilet jaune** en cas d'arrêt d'urgence. L'arrêté d'uniformisation des plaques d'immatriculation pour les deux-roues a lui déjà été publié, de même celui pour la conduite accompagnée à partir de 15 ans.

Enfin, **l'abaissement du taux d'alcoolémie** à 0,2 g/l de sang pour les conducteurs novices (moins de 3 ans de permis, 2 ans si conduite accompagnée).



Au vu de l'étroitesse des voies, la circulation des véhicules et des cycles est maintenue en sens unique rues de la Victoire et Georges Clémenceau. De ce fait le double sens cyclable ne peut être instauré conformément à la nouvelle réglementation.

→ PRÉVENTION ROUTÈRE OPÉRATION « VISION ET LUMIÈRE »

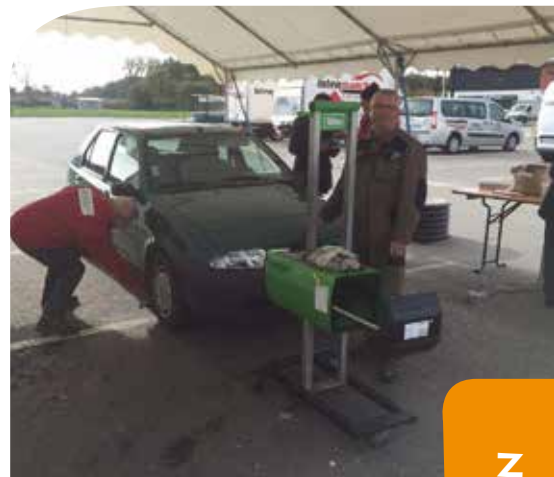
Le mardi 10 novembre 2015, une opération de prévention a été menée par les policiers municipaux de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert en partenariat avec la prévention routière du Morbihan.

Celle-ci s'est déroulée sur le parking de l'Intermarché à Crac'h et avait pour but de vérifier le bon fonctionnement de l'éclairage des véhicules mais aussi

la vérification des pneumatiques et des essuie-glaces.

93 véhicules ont ainsi été contrôlés gratuitement et certains ont pu bénéficier d'un réglage ou d'un changement d'ampoule souvent fastidieux à effectuer sur certains véhicules.

Prochain rendez-vous en novembre 2016 au même endroit.



→ OPÉRATION POUR LES SÉNIORS

Le jeudi 19 novembre 2015 une action de Prévention routière pour les séniors organisée par la police municipale mutualisée de Crac'h, Locmariaquer, St-Philibert en partenariat avec la Prévention Routière du Morbihan et l'Auto-Ecole SYLVIE s'est déroulée au parc des chênes à Crac'h.

Douze personnes dont cinq Locmariaquerois ont participé à cette cession répartie en trois ateliers : Code de la route, Atelier réflexologie, et une séance de conduite avec l'auto-école.



→ MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !



La déclaration annuelle des ruchers

Une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise

contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine....) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie-surveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>
si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 disponible sur le site internet
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do
ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

MA DÉCLARATION 2015 ?

A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

MA DÉCLARATION 2016 ?

A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016.

**Contact : Groupement de Défense Sanitaire du Morbihan (GDS)
8 avenue Edgar Degas - 56000 VANNES - 02 97 63 09 09**

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.

→ COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les particuliers

- Les mardis toute l'année ramassage des ordures ménagères et tri sélectif.
- En juillet et août un ramassage supplémentaire pour les ordures ménagères le samedi.
- Les jours fériés la collecte est assurée à l'exception des 25 décembre et 1^{er} janvier.

Le guide du tri

Je mets dans les sacs jaunes

- 1 Boutelles et flacons en plastique vides, avec ou sans bouchons.
- 2 Briques et petits emballages en carton (pas de gros cartons).
- 3 Boîtes et bidons métalliques, canettes.
- 4 Barquettes en aluminium, aérosols bien vidés.



Je dépose dans la colonne à...



J'amène à la déchèterie

Electroménager, peinture, piles, produits toxiques, déchets verts, bois, cartons, gravats, métaux, ampoules éco, batteries, huiles usagées, seringues DASRI, encombrants.



Je jette à la poubelle d'ordures ménagères

Tout ce qui ne va pas dans le sac jaune, la colonne à verre, la colonne à papier ou à la déchèterie.

- 1 Sacs et films en plastique, pots de laitages en plastique.
- 2 Gobelets en plastique, assiettes en carton.
- 3 Barquettes en plastique ou en polystyrène, emballages contenant des restes.
- 4 Ampoules à incandescence.



L'ÉCO-STATION

QUELQUES RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT

L'ÉCO STATION EST UN LIEU DE DÉPÔT DE DÉCHETS PARTICULIERS :

- Récupérateur de piles
- Récupérateur de vêtements

Des ordures ménagères ou du tri sélectif peut également y être dépo-

sés mais à titre exceptionnel tels que départ en vacances, personnes de passage...

Les administrés munis d'un conteneur individuel doivent se servir uniquement de ce dernier.

Doivent être déposés à la déchetterie de Crac'h - le Sclégen (Tél. : 02 97 50 75 33) :

Ampoules, piles, batteries, produits chimiques, peintures, huiles, cartons, ...

Ouverture toute l'année du lundi au samedi, de 9h à 18h (sans interruption).

Fermeture les dimanches.

Le verre et le papier doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet situées à l'éco station - parking du stade

COMMUNAUTÉ
AURAY QUIBERON
TERRE-ATLANTIQUE

VOUS AVEZ UNE QUESTION
SUR L'EAU, L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF OU NON COLLECTIF

Contactez la communauté de communes
AURAY-QUIBERON-TERRE ATLANTIQUE

Service de l'eau - 02 97 52 39 39
40 rue du Danemark - Porte Océane - CS 70447
56404 AURAY CEDEX

→ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Arrêté n° 79-17/2015
du 5 mars 2015

Le brûlage est interdit sur toute la commune

Article 1 : L'arrêté du 2 septembre 2014 est abrogé.

Article 2 : Le brûlage des déchets verts par les particuliers ou les professionnels est strictement interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune de Locmariaquer.

Article 3 : Seul le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de travaux agricoles ou forestiers peut être autorisé au vu d'une dérogation délivrée par l'autorité préfectorale.

Article 4 : Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler.

Article 5 : Pendant la durée des opérations de brûlage (visés à l'article 3) et jusqu'à extinction complète du feu, une surveillance permanente doit être assurée.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 7 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 8 : Monsieur le Maire, la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carnac sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 9 : Le présent arrêté sera publié, affiché et transmis aux autorités suivantes :

- Monsieur le Préfet du Morbihan,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carnac.

Le Maire - Michel JEANNOT

→ LE FRELON ASIATIQUE

A ce jour, douze nids secondaires ont été détruits sur l'ensemble de la commune, surtout sur Kerpenhir.

Aujourd'hui il est impossible de l'éradiquer, mais il faut impérativement limiter sa prolifération.

Si vous voyez un nid dans votre environnement il est indispensable de contacter le référent communal (Hervé KERSUZAN, responsable service technique).

Charte des bonnes pratiques pour l'enlèvement des nids (mai à novembre)

- Avant toute démarche, le référent communal doit être contacté pour confirmer qu'il s'agit bien du frelon asiatique.
- La destruction du nid doit être réalisée par une entreprise recommandée par la FDGDON 56, la liste vous sera transmise par le référent communal.

Afin d'avoir un suivi de ces actions, il est important de signaler au référent toute destruction de nid primaire (février - mai).

De destruction de nids secondaire (mai - novembre).

De piégeage de reines (février - mai), (septembre - mi novembre).

Nid primaire et nid secondaire



Le **nid primaire** est réalisé par la reine seule en début de saison. Il est important de le repérer le plus tôt possible pour le détruire. Quand le nid atteint la taille d'un gros melon, fin juin début juillet il y a déjà de nombreuses naissances d'ouvrières, une petite centaine. La colonie va migrer très rapidement pour s'installer le plus



souvent à la cime d'un arbre et être hors d'atteinte et de vue.

Ce nouveau nid est appelé **nid secondaire**, peut avoir des dimensions importantes et abriter plusieurs milliers de frelons (on le trouve dans les arbres, les haies). A partir de début septembre et jusqu'à fin octobre, un nid peut libérer suivant sa taille jusqu'à 1500 individus. Toutes les reines ne seront pas fécondées (40 %). Le nid, par la suite, va périr et ne sera pas réutilisé. Après novembre, les individus éventuellement présents dans le nid (principalement des ouvrières) étant voués à mourir, la destruction n'est pas justifiée, sauf s'il représente un danger. Les oiseaux se chargeront de consommer les derniers frelons et deviendront peut être de futurs alliés.

Mobilisation citoyenne

Pour enrayer le frelon asiatique une mobilisation citoyenne est nécessaire. L'objectif est l'installation de pièges dans des endroits ensoleillés, et si possible, à proximité des points d'eau. Le tout - et c'est la difficulté principale - en rendant ces pièges sélectifs afin de ne pas nuire aux autres insectes.

Voici un modèle de piège particulièrement astucieux, fourni par l'Association action anti frelon asiatique (AAAFA). Il possède une « piste d'atterrissage », qui est plus adaptée au vol rectiligne des frelons qu'un simple goulot de bouteille. Mais surtout, il laisse la vie sauve à tous ses autres visiteurs. Suffisamment large pour les frelons asiatiques, son ouverture de 9 mm bloque les frelons européens afin de ne pas leur nuire. De même, sa « piste de décolage » permet aux petits insectes de s'en extraire facilement et une éponge en mousse les empêche de se noyer. Large de 5,5 mm, la sortie est quant à elle trop petite pour les frelons, mais suffisante pour permettre aux abeilles de s'envoler.

Pour le réaliser, rien de plus simple : il vous suffit de rassembler 2 bouteilles d'eau (identiques de préférence), 2 abaisse-langue (demandez-en à votre médecin, mais si vous n'en trouvez pas, des bâtonnets de glace peuvent faire l'affaire), 1 paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle, une éponge, un peu de bière brune et du miel.

- Découpez les tiers supérieurs des deux bouteilles et collez les ensembles par la base pour former une sorte de toupie.
- Percez-y une ouverture de 9 mm de haut et de la largeur de votre premier abaisse-langue, que vous introduirez à l'intérieur.
- Fermez le bouchon du haut, afin d'éviter que la pluie ne pénètre dans votre piège, mais laissez celui du bas ouvert pour créer une nasse qui empêchera le frelon asiatique de remonter.
- Découpez une ouverture de 5,5 mm de haut dans la partie basse d'une de vos chutes de bouteille. Introduisez votre second abaisse-langue comme précédemment.

- Installez l'éponge, découpée à la forme voulue, et arrosez la d'un mélange de miel et de bière brune, qui repoussera les abeilles mais attirera les frelons asiatiques. Si des abeilles venaient malgré tout à s'égarer dans votre piège, vous pouvez rajouter du vin blanc pour accroître la dissuasion.

- Refermez votre piège, sans colle, afin de pouvoir facilement le nettoyer. Vous n'avez plus qu'à l'accrocher en plein soleil avec votre ficelle. N'oubliez pas de renouveler l'appât tous les 15 jours.

- Lorsqu'une première reine frelon sera prise au piège, laissez-la à l'intérieur afin que ses phéromones attirent d'autres reines. Si elle ne meurt pas, vous pouvez passer votre piège 10 secondes au micro-onde, ou le congeler une heure afin de l'endormir, puis la découper avec des ciseaux.



→ PROTECTION ARCHÉOLOGIQUE



Notre commune est riche de son patrimoine archéologique, mégalithique mais aussi gallo-romain.

Depuis plusieurs années, les services de l'état au regard des législations et réglementations en vigueur (code du patrimoine, livre V, parties règlementaires et législatives, notamment les titres II et III, au code de l'urbanisme et au code de l'environnement) nous demande d'être extrêmement vigilant et de prévenir les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au moment où des travaux, publics ou privés, sont programmés dans les zones sensibles ayant trait à cette période.

Ces deux photos illustrent cette mesure lors des travaux de canalisation place Charles de Gaulle où Madame Christine BOUJOT du Service Régional de l'Archéologie et Monsieur Sébastien DARÉ du Centre d'Etudes et de Recherches Archéologiques du Morbihan (CERAM) s'étaient déplacés pour constater l'existence ou non de vestiges à cet endroit. Leur travail consiste à étudier et s'il y a lieu de protéger le site si celui-ci se révèle important, avant la poursuite des travaux.

Ces actions se déroulent régulièrement sur l'ensemble des zones archéologiques de la commune.

Rappel du code pénal :

Article 322-3-1 3° du Code pénal : « La destruction, la dégradation ou la détérioration est punie de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 € d'amende lorsqu'elle porte sur une découverte archéologique faite au cours de fouilles ou fortuitement, un terrain sur lequel se déroulent des opérations archéologiques ou un édifice affecté au culte.

Les peines sont portées à dix ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende lorsque l'infraction prévue au présent article est commise avec la circonstance prévue au 1° de l'article 322-3.

Les peines d'amende mentionnées au présent article peuvent être élevées jusqu'à moitié de la valeur du bien détruit, dégradé ou détérioré ».

Nota : Nous demandons à toute personne qui ferait une découverte fortuite d'avertir la mairie avant d'entreprendre quoi que ce soit.



Restauration du mur d'accès à la tombe du Tumulus de Mané er Hroëck Propriété de la commune de Locmariaquer - Classé au titre des monuments historiques (liste 1889)

Le tumulus du Mané er Hroëck est le plus ancien parmi ces « géants », tous datés du milieu du V^e millénaire avant notre ère : érigé il y a de plus de 6000 ans, au Néolithique, il a fait l'objet d'une fouille en 1863-1864, réalisée par René Galles (Société Polymathique du Morbihan). Il a par ailleurs été étudié par Félix Gaillard en 1883, Zacharie Le Rouzic en 1923 et Pierre-Roland Giot en 1973.

Protection et restauration

En mars 2015, une partie des maçonneries du mur de l'accès au caveau s'est affaïssée, révélant une instabilité de la structure et attestant la fragilité de cet ouvrage maçonné sans

liant. Des travaux de restauration avec dépose et repose des maçonneries du mur d'accès au caveau seront réalisés à partir de décembre 2015.

Ne pouvant garantir la sécurité des visiteurs et l'intégrité du monument, la commune et les services de l'Etat ont pris la décision de fermer l'entrée de la tombe dès mars 2015.

Afin d'évaluer l'état de conservation de l'ensemble du monument et engager, si nécessaire, des travaux de consolidation ou de protection du site, un diagnostic sera réalisé en 2016 par la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC de Bretagne).

Dans l'attente des résultats de cette étude, la fermeture temporaire de l'accès au tumulus et ses abords a été actée.

Ces ganivelles ont été posées pour des raisons de sécurité et afin de protéger et préserver le monument durant les travaux.

Nous remercions de votre compréhension.



Texte validé par Christine BOUJOT, Service Régional de l'Archéologie, et Laure D'HAUTEVILLE, Architecte des Bâtiments de France



→ JOURNÉE D'ÉTUDE LA GAULE ROMAINE

Le vendredi 29 avril 2016, Locmariaquer accueillera le «XI^{ème} Journée d'étude sur l'Ouest de la Gaule romaine» organisée par le centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de BREST (CRBC).

Cette journée se tiendra à la salle de la Ruche entre 9h et 18h et sera animée par Monsieur Yvan MALIGORNE, maître de conférences en histoire romaine de l'université de BREST ainsi que Madame Valérie HUET, professeur d'histoire romaine et Monsieur Jean-Yves EVEILLARD, maître de conférences d'histoire romaine.

Cette manifestation est ouverte à tout public, est libre et gratuite et ne nécessite aucune inscription préalable.

Le lendemain samedi 30 avril 2016 une série de visites sur des sites archéologiques sera organisée. Pour y participer il sera nécessaire de s'inscrire.



→ PRÉSENCE VERTE

Programme de mise en sécurité du logement des personnes âgées

ASTUCES À RETENIR

Eclairage

L'ÉCLAIRAGE EST SUFFISANT MAIS NON ÉBLOUISSANT

- Réduire ou augmenter la puissance des ampoules
- Déplacer et multiplier les éclairages
- Changer les abat-jour
- Installer un détecteur de présence

Interrupteurs

LES INTERRUPTEURS SONT FACILES D'ACCÈS ET IDENTIFIABLES

- Entourer les interrupteurs de ruban adhésif phosphorescent
- Déplacer les interrupteurs près des portes d'accès

Aménagement

L'AMÉNAGEMENT DE LA PIÈCE PERMET UN DÉPLACEMENT AISÉ

- Laisser les couloirs de circulation dégagés
- Fixer les fils aux murs
- Éviter les prises multiples et les rallonges
- Les tapis sont fixés au sol avec un ruban adhésif double face ou enlevés
- Éviter les tapis dans les passages les plus fréquentés

Entrée/Perron/Jardin

ECLAIRAGE

- Eclairer les coins sombres

MARCHES D'ESCALIERS

- Si les marches sont glissantes, recouvrir leurs bords d'une bande antidérapante, éventuellement phosphorescente

Extérieur

LES VOLETS SONT FACILEMENT ACCESSIBLES

- Installer un système de barres et de croches pour en améliorer l'accessibilité

Salon/Salle à manger

LES CANAPÉS OU FAUTEUILS PERMETTENT À LA PERSONNE DE SE RELEVER FACILEMENT

- Si les sièges sont trop bas installer des plots de rehaussement

Cuisine

LA SURFACE DU SOL EST RÉGULIÈRE, SANS ASPÉRITÉ, MÊME MOUILLÉE NE GLISSE PAS

- Poser un tapis antidérapant au bas de l'évier

Salle de bain

- La baignoire ou la douche possède une barre d'appui
- Installer un siège adapté à la baignoire ou à la douche ou une planche posée sur la baignoire ou un marchepieds pour faciliter l'accès
- La surface du sol est régulière, sans aspérité, même mouillée ne glisse pas
- Poser un tapis antidérapant et le renouveler régulièrement

Toilettes

- Le siège permet à la personne de s'asseoir et de se lever facilement
- Installer un rehausseur de toilettes

Escaliers/Couloirs

- Eclairer indirectement les coins sombres
- Une main courante est présente et solide tout le long de l'escalier
- Un siège est accessible en haut de l'escalier et permet à la personne de se reposer

Chambre

ECLAIRAGE

- Fixer l'interrupteur de la lampe de chevet

LE LIT PERMET À LA PERSONNE DE SE RELEVER OU DE S'ASSEOIR FACILEMENT

- Si le lit est trop bas, installer des plots de rehaussement

LES FAUTEUILS PERMETTENT À LA PERSONNE DE SE RELEVER FACILEMENT

- Si les sièges sont trop bas, installer des plots de rehaussement

Présence Verte Pays d'Ouest
Association Régionale pour la Promotion de la Téléassistance
6 avenue Borgnis Desbordes BP 40335
56018 Vannes cedex
02 97 46 51 23
www.presenceverte.fr



→ REPAS DES AINÉS

De gauche à droite :

Delphine LE PENDEVEN, responsable du CCAS,
Jean COUDRAY, Adjoint aux affaires sociales,
Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer,
Anne GOUZER, doyenne,

Marie-Gabrielle et Claude GUÉNÉE (noces d'or),
Marie-Paule et Armand ROGARD (noces d'or),
Liliane et Raymond GUILLEVIC (noces d'or),
Agnès et Louis-Paul CAILLOCE (noces d'or),
Marie-Hélène et Jean-Louis DUBOIS (noces d'or),
René et Olga EVANNO (noces de diamant),
Guénahelle et Serge GOUIN (noces d'or),
Aimé SALENGROS, doyen,
Anne-Marie JEGO, Adjointe au Maire.

Animations enfance / jeunesse à venir

VACANCES DE NOËL :

Il y aura des animations proposées pour les enfants et les jeunes :

ALSH de Crac'h :

- 21 au 24/12 et du 28 au 31/12 avec une fermeture exceptionnelle le 24 et 31 à 12h.

Jeun'Mactive (13-17 ans) espace jeunesse à St Philibert :

- Du 21 au 23 décembre. Le 24 décembre l'espace jeunesse sera fermé. La plaquette d'activités sera éditée la semaine 50.

La Ruche

Projet pédagogique de l'année 2015 était le JEU. Les effectifs sont restés globalement stable cet été, une quinzaine d'enfants de 3 à 8 ans en moyenne était accueilli chaque jour. « Le voyage entre terre et mer » s'est bien déroulé.



Séjours été 2015

ALSH (3-12 ANS)

A nouveau cette année les 2 accueils de loisirs (Crac'h - Locmariaquer) ont décidé de mutualiser leurs moyens et ainsi vous proposer 3 séjours en commun.

Ils ont tous connu un vif succès, ils étaient complets.

1^{er} et 2^{ème} séjours sur le thème :

« L'aventure les pieds dans l'eau »

Au programme : Pêche à pieds, châteaux de sable, jeux de plage, chasse aux trésors, piscine & baignade. 12 enfants âgés de 4 à 6 ans sont partis du mercredi 15 au vendredi 17 juillet au camping « le Relais de l'Océan Kerhostin » de St Pierre Quiberon.



16 enfants âgés de 7 à 9 ans sont partis du mardi 21 au vendredi 24 juillet au camping « le Relais de l'Océan Kerhostin » de St Pierre Quiberon.

3^{ème} séjour sur le thème :

« L'aventure la tête dans les arbres »

Au programme : jeux en forêt, pêche et piscine. 16 enfants âgés de 7 à 9 ans sont partis du mardi 18 au vendredi 21 août au camping « le village insolite » Le petit bois, Camors.

L'accueil périscolaire

Sensations garanties cette année pour les enfants qui auront la chance d'embarquer à l'intérieur d'une des nombreuses navettes spatiales pour découvrir l'univers intergalactique de la salle Ty Er Barrez. Rencontre du 3^{ème} type assurée : z' extras-terrestres, zinzins de l'espace et ovnis... ont envahi Locmariaquer !!!!

Embarquement immédiat vers la station intergalactique du firmament, visite de l'astéroïde poilu et découverte de la constellation du requin blanc. MARS ATTAQUE...



Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Une nouvelle fois cette année nous avons proposé 3 séjours de 20 places. Il y en a eu deux séjours en juillet et un en août.

Le 1^{er} séjour sur le thème :

« Mer et nautisme »

Au programme : pirogue hawaïenne, surf, char à voile, giant rafting. 20 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 06 au 10 juillet au camping des sables blancs à Plouharnel.

Le 2^{ème} séjour sur le thème :

« Ile de Noirmoutier »

Au programme : parc Océanile, laser, piscine, jeux nautiques. 20 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 20 au 24 juillet au camping du midi à Barbatre (Vendée).

Le 3^{ème} séjour sur le thème :

« Sport nature Anjou »

Au programme : escalade, VTT, kayak, paintball, sarbacane, accrobranches. 20 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 03 au 07 août à la base de plein air de La Jaille-Yvon.

Jeun'Mactive (13-17 ans)

Tout au long de l'été les jeunes ont pu participer à différentes activités proposées comme : paintball, karting, laser. 5 Jeunes ont été bénévoles sur le festival quartiers d'été se déroulant à Rennes. 7 jeunes sont allés au festival des Vieilles Charrues voir Muse.

Le séjour proposé aux ados s'est déroulé en Auvergne.

Au programme : rafting, canoë & Vulcania. Ce camp s'est déroulé du 28 au 31 juillet. 12 jeunes de 13 à 17 ans y ont participé.

LES CHANTIERS LOISIRS JEUNES :

Le 1^{er} chantier a eu lieu sur la commune au lieu-dit Scarpoche du 13 au 17 juillet. Il était 4 jeunes inscrits. Le thème était « Transformons les transformateurs » : Ils ont amélioré l'esthétique du transformateur électrique situé sur le parking. La thématique du graffiti porte sur les accessoires de la plage.



Le 2^{ème} chantier a eu lieu sur la commune de Crac'h du 27 au 31 juillet. Il y a eu 4 jeunes. Le thème était à nouveau « Transformons les transformateurs » : Ils ont amélioré l'esthétique du transformateur électrique situé Rue du Stade devant le Parc des loisirs. La thématique du graffiti choisie, est des silhouettes de sportifs.

Durant les vacances d'automne, il y a eu un nouveau chantier loisirs jeunes, cette fois sur la commune de St-Philibert du 19 au 23 octobre. Il y a eu 3 jeunes inscrits. Le thème était à nouveau « Transformons les transformateurs » : Ils ont amélioré l'esthétique du transformateur électrique situé Rue du Prétoç dans un lotissement. La thématique du graffiti retenue est des fleurs pour donner de la couleur.

Le prochain chantier loisirs jeunes aura lieu pendant les vacances d'hiver sur la commune de Locmariaquer. Le thème n'est pas encore défini.

Festival du jeu

La 9^{ème} édition s'est déroulée le samedi 26 septembre 2015 au parc des loisirs de Crac'h.

Une nouvelle fois la météo fût magnifique avec un grand soleil toute la journée. Nous avons totalisé 1900 entrées, mais nous estimons entre 2200 à 2500 festivaliers venus jouer sur le site, soit nouveau record de fréquentation. Les nouveautés comme : le circuit le Sulky à pédales, la grimpe d'arbres ont été très plébiscitées. Le festival du jeu est une manifestation très attendue par les familles.

Nous vous donnons Rdv le samedi 24 septembre 2016 pour le 10^{ème} anniversaire.



Les Temps d'Activités Péri-éducatifs

Les Temps d'Activité Péri-Educatifs (TAP) ont repris depuis la rentrée avec une forte fréquentation, en effet tous les enfants de primaire participent aux TAP au moins une fois par semaine.

Comme l'an passé, l'équipe, composée de Pascale Camus, Alain Marenne, Lydie Batard, Laure Le Mené, Jehanne Delattre, Martine Mainguet, Bénédicte Nunes, Anne Jacob et Armelle Besnard accueille les enfants les jours d'école de 15h00 à 16h30. (15h30/16h30 le Lundi).

Lors des TAP les enfants élémentaires ont accès à des activités artistiques et d'expression comme l'art plastique, l'éveil musical, l'initiation aux arts du cirque, le modelage, les marionnettes et à des activités sportives comme le volley, le hockey, les jeux collectifs. Les enfants ont aussi la possibilité de se détendre à travers l'atelier « bien-être » proposé le lundi : yoga, massage et relaxation sont les méthodes utilisées pour les aider à lâcher prise.

En maternelle ; les enfants se réveillent à leur rythme de la sieste et peuvent jouer sur les espaces permanents ou participer aux ateliers proposés par leur ATSEM.

Pascale Camus est coordinatrice des TAP à Locmariaquer, Rachel Thébaud coordonne la mise en oeuvre du projet TAP sur Crac'h Saint Philibert et Locmariaquer (contact : 06 80 77 29 41). Vous pouvez retrouver le déroulement des TAP à Locmariaquer ainsi que le trombinoscope de l'équipe d'animation sur le site internet du pôle animation : www.sp-animaction.fr, cliquez sur l'onglet TAP.

• *Atelier marionnettes*

Le pôle animation



DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE

Le Pass'Voile Loisirs

Le Pass'voile 2015 vient tout juste de fermer ses portes. Cette opération a commencé aux vacances de printemps et s'est terminé aux vacances d'automne.

Cette année il y a eu 101 enfants à en bénéficier sur les différentes périodes :

- Vacances de printemps, été & automne.
- Les mercredis du printemps et d'automne.